

Marché Public Simplifié

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) met en œuvre le dispositif Marché Public Simplifié (MPS). Il permet aux entreprises de candidater uniquement avec leurs numéros de SIRET.

Comment trouver les MPS de la CARL ?

Le service Marché Public Simplifié concerne toutes les catégories de marchés (travaux, fournitures, services) quelque soit le montant. La Communauté d'Agglomération, en tant qu'acheteur, publie l'ensemble des marchés publics sur le site rivieradulevant.fr. Afin de faciliter leur identification des Marchés Publics Simplifiés, les appels d'offres MPS sont accompagnés du logo.

Comment répondre aux MPS de la CARL ?

Toutes les entreprises peuvent répondre à un marché public simplifié de la CARL. L'entreprise candidate en saisissant le numéro SIRET demandé, en y joignant l'offre technique et commerciale ainsi que les éléments complémentaires sur leur candidature en leur seule possession.

Quelle procédure de traitement des MPS ?

Le service des Marchés publics de la CARL récupère à partir de son profil acheteur sécurisé, la candidature complète de l'entreprise candidate à partir d'une plateforme gérée par le Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique. Les informations administratives agrégées 100% fiables et à jour de l'entreprise sont aussi transmises à l'acheteur en complément de l'offre commerciale et technique.





**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LE OOSER / SAINTE ANNE / SAINT FRANÇOIS / LA DÉTRADE

0590 48 47 47

carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :

lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00